

DECRET N° 2003-345 DU 1er SEPTEMBRE 2003

Chargeant Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Economie de l'intérim de Monsieur Lazare SEHOUETO, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour compter du 01 septembre 2003.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU La Loi N° 90-932 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs du deuxième tour de l'élection présidentielle de mars 2001 ;
- VU Le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er}.- Pour compter du 01 septembre 2003, Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Economie est chargé de l'intérim du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pendant l'absence de Monsieur Lazare SEHOUETO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 1er septembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – MECPPD 4 – SGG 4 – MFE 2 – AUTRES
MINISTERES 19 – DEPARTEMENT 6 – JORB 6.-